

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 30 mars 2009

Se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la commune de MOROGES, sous la présidence de Jean VENOT, Maire :

Melle PREVOTAT, M. D'HEILLY, Melle REDEUILH, Mme LORTON, M. ARNOUX, M. MATHY, Mme POROT, M. NUZILLAT, M. GRANDJANNY, Mme NOEL BOURGEON et M. MAZILLE.

Excusés : Mme MULLER, Mme POSTAL et M. SAVE

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 09/03/09.

REGROUPEMENT INTERCOMMUNAL AVEC BISSEY SOUS CRUCHAUD

L'inspecteur d'académie a informé M. CHAROLLAIS, le maire de BISSEY, que les deux classes primaires de BISSEY seraient maintenues à la rentrée prochaine pour laisser aux communes le temps de mûrir un projet de regroupement.

BUDGET 2009

Il est convenu de rediscuter certaines dépenses d'investissement en courant d'année comme par exemple : la peinture de la cuisine de la salle des fêtes, l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, l'achat de nouvelles options du logiciel informatique Magnus...

Une enveloppe de 66 433 € est allouée aux travaux de voirie. M. ARNOUX, rapporteur de la commission voirie, se chargera de faire estimer (dans le cadre de l'ATESA) les travaux repérés comme prioritaires.

Les budgets proposés par la commission budget ont été voté à l'unanimité, sans augmentation des impôts hormis la ligne relative à l'indemnité annuelle versée au comptable régisseur.

Vote relatif à l'indemnité : 6 voix contre, 3 voix pour, 3 abstentions.

Autres demandes émanant des membres du Conseil :

- Mme BOURGEON demande si un diagnostic phytosanitaire peut être réalisé en vue de renouveler les arbres potentiellement dangereux de la Place de Fissey et de la Place de l'Eglise.
- M. MATHY demande à ce que le câble électrique qui reste au dessus de la nouvelle mairie soit enfoui (à chiffrer).
- Mme POROT attire l'attention sur le mauvais état du réseau d'eau et s'interroge sur le service rendu suite aux difficultés pour faire réparer des fuites sur le réseau à Mortière : à évoquer dans le cadre du renouvellement du contrat avec la SAUR.
- Plusieurs membres du Conseil demandent un nettoyage / débroussaillage des buissons autour du Point Propre de la rue Sous Velle.

DIAGNOSTIC DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIAL (SCOT)

La communauté de commune demande à la commune de MOROGES de délibérer pour ajouter la compétence « SCOT » à ses compétences en vue de participer à la réalisation d'un diagnostic commun à tout le Pays du Chalonnais.

Vote à l'unanimité.

BUDGET CCSCC

Pour information : Les augmentations d'impôt de la CCSCC ont été votées par le conseil des maires. Pour le Conseil municipal la communauté de communes doit prendre rapidement des compétences supplémentaires qui permettraient de baisser les impôts communaux : taxe professionnelle unique, voirie, scolaire, assainissement....

RSA

Le dispositif doit être étendu. Le Conseil Général demande l'accord de la commune pour devenir un guichet local pour les bénéficiaires du RSA.

Le Conseil émet des réserves : quelle sera la charge de travail supplémentaire pour la secrétaire de mairie ?

ADHESION A L'ADRCEA

La section Ciry-le-Noble – Chalon-sur-Saône de la RCEA ne sera pas touchée par les péages. Toutefois, M. le Maire propose d'adhérer à l'association par solidarité avec les habitants des communes concernées.

REPRESENTATION CCSCC

M. ARNOUX demande s'il est possible d'intervertir sa place de suppléant avec la place de Mme MULLER, titulaire, puisque celle-ci ne peut participer à aucune réunion. Le nécessaire sera fait.

M. ARNOUX s'est proposé pour être le délégué communal pour l'entretien des Balades Vertes : c'est à dire signaler d'éventuelles dégradations et élaguer le long des sentiers.

INFORMATION DIVERSES

- Le bulletin municipal sera édité fin avril.
- Une réunion publique est programmée le 15 mai 2009.

La séance est levée à 23 h 20

**Prochaine réunion du Conseil Municipal
Mercredi 6 mai 2009 à 18 h 45**